



DISPOSITIF

Préparation aux concours Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Maj janvier 2023

Pour l'accès à cette préparation, un test est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) :

- directement en préparation,
- Ou vers une formation tremplin (formation de remise à niveau) avant de suivre la préparation. Ce tremplin consiste selon les résultats obtenus en **un parcours de 5 à 10 jours** permettant de travailler les **Fondamentaux de la langue écrite et orale** (*orthographe, vocabulaire, conjugaison et grammaire ; compréhension et expression écrite et orale*),
- Ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continu à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format en présentiel. Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

	Concours externe	Concours interne	Concours 3 ^{ème} voie
Epreuves d'admissibilité	<p>Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres de ce cadre d'emplois</p> <p><i>Méthodologie/Entraînements/Concours blanc/Corrections</i> Présentiel : 12 h / 2 jours</p>	<p>Rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation</p> <p><i>Méthodologie/Entraînements/Concours blanc/Corrections</i> Présentiel : 36 h / 6 jours</p> <p>Questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant</p> <p><i>Méthodologie/Entraînements/Concours blanc/Corrections</i> Présentiel : 12 h / 2 jours</p>	<p>Epreuve sur une série de questions portant sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales</p> <p><i>Méthodologie/Entraînements/Concours blanc/Corrections</i> Présentiel : 18 h / 3 jours</p> <p>Série de questions sur la résolution d'un cas pratique</p> <p><i>Méthodologie/Entraînements/Concours blanc/Corrections</i> Présentiel : 18 h / 3 jours</p>
Apport de connaissances	<p>Santé et sécurité au travail Présentiel : 12 h / 2 jours</p> <p>Connaissances liées au cadre d'emploi visé Présentiel : 12 h / 2 jours</p> <p>Notions fondamentales d'environnement territorial Présentiel : 12 h / 2 jours</p>	<p>Santé et sécurité au travail Présentiel : 12 h / 2 jours</p> <p>Connaissances liées au cadre d'emploi visé Présentiel : 12 h / 2 jours</p> <p>Notions fondamentales d'environnement territorial Présentiel : 12 h / 2 jours</p>	<p>Santé et sécurité au travail Présentiel : 12 h / 2 jours</p> <p>Connaissances liées au cadre d'emploi visé Présentiel : 12 h / 2 jours</p> <p>Notions fondamentales d'environnement territorial Présentiel : 12 h / 2 jours</p>
Epreuve d'admission pour les admissibles	<p>Entretien avec un jury <i>Méthodologie - Acquis de l'expérience - Mise en situation</i> Présentiel : 12 h / 2 jours</p>	<p>Entretien avec un jury <i>Méthodologie - Acquis de l'expérience - Mise en situation</i> Présentiel : 12 h / 2 jours</p>	<p>Entretien avec un jury <i>Méthodologie - Acquis de l'expérience - Mise en situation</i> Présentiel : 12 h / 2 jours</p>
TOTAL JOURS	En présentiel : 60 h / 10 jours	En présentiel : 96 h / 16 jours	En présentiel : 84 h / 14 jours

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.